

Aux membres du Comité de discipline et du Comité de révision

Madame Lise Bissonnette, présidente du Conseil d'administration

Monsieur Robert Proulx, recteur

Monsieur René Côté, vice-recteur à la Vie académique

Monsieur André Dorion, vice-recteur aux ressources humaines

Montréal, le 13 juin 2016

Nous, professeures et professeurs du Département des sciences juridiques, estimons que la procédure disciplinaire à l'endroit des étudiant-e-s convoqué-e-s devant le Comité de discipline les 15 et 16 juin prochain ne respecte pas le devoir de l'Université d'agir équitablement conformément aux principes de justice les plus élémentaires. Les articles 6.3.1.3.5 et 6.3.1.3.6 du [Règlement no 2 sur la régie interne](#) portent atteinte aux droits fondamentaux garantis dans les chartes canadienne et québécoise. Le processus de révision est également discutable.

Plusieurs facettes du devoir d'agir équitablement, lequel incombe à tout comité de discipline, sont violées dans la procédure entreprise contre les étudiant-e-s convoqué-e-s devant le Comité :

- Le droit de connaître la preuve contre soi à l'avance;
- Le droit d'être présent pendant toute la durée de l'audition;
- Le droit de contre-interroger les témoins;
- Le droit d'être entendu et le droit de répondre;
- Le droit à la représentation par avocat-e, compte tenu de la complexité des points de droit soulevés et de la gravité de la sanction susceptible d'être imposée;
- Le droit d'être jugé dans un délai raisonnable;

Pour toutes ces raisons, nous estimons que cette procédure inéquitable est indigne d'une institution comme la nôtre. Nous demandons l'abandon des procédures disciplinaires à l'endroit des étudiant-e-s pour des gestes censément commis au printemps 2015. Nous offrons notre collaboration pour la rédaction d'une procédure respectueuse des principes de justice fondamentale et de l'équité procédurale.

En espérant que vous donnerez suite à cette requête, nous signons,

Rémi Bachand

Jean Baril

Stéphanie Bernstein

Thierry Bourgoignie

Rachel Chagnon

Bernard Duhaime

Léa Fontaine

Patrick Forget
Martin Gallié
Gaël Gidrol-Mistral
Lucie Lamarche
Lucie Lemonde
François Roch
Annie Rochette